

Paris, le 4 JUILLET 2003

DELEGATION A L'EMPLOI ET AUX FORMATIONS

BUREAU DES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA
COORDINATION DES FORMATIONS ET DES EXAMENS - DEF 2

CHRISTINE JULIEN
☎01 40 45 91 07

BUREAU DES METIERS, DES QUALIFICATIONS ET DES
DIPLOMES - DEF 1

MAGALI ANDRIER
☎01 40 45 91 46

INSTRUCTION N°03-111 JS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE

LE MINISTRE DES SPORTS

A

MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DES LOISIRS
(POUR ATTRIBUTION)

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS
DEPARTEMENTAUX DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES
LOISIRS
(POUR INFORMATION)

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES
ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX
(POUR INFORMATION)

MESDAMES ET MESSIEURS LES INSPECTEURS
COORDONNATEURS
(POUR INFORMATION)

OBJET : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME

RÉF. Art. L. 335-5, L. 335-6 et art . L. 363-1 du Code de l'éducation.
Art. L. 900 -1 et suivants et Art. L. 133 - 2 du Code du travail.

P.J. : liste des organisations syndicales

Afin de répondre aux questions relatives à la constitution des jurys et, plus particulièrement, à la participation des représentants qualifiés des professions, il convient d'apporter les précisions suivantes dans le but d'accompagner au mieux la mise en place de ces jurys.

La volonté d'adapter les qualifications à l'évolution des métiers dans les champs de la jeunesse et des sports et d'entrer dans le droit commun de la formation professionnelle se traduit par l'implication des partenaires sociaux, aux côtés de l'Etat et des mouvements d'éducation populaire et de jeunesse et du mouvement sportif, dans la conception et la certification des diplômes.

La rénovation des diplômes s'inscrit en cohérence avec la volonté du législateur d'inscrire les diplômes des champs de la jeunesse et des sports dans le répertoire national des certifications professionnelles (article L.363-1 du Code de l'éducation) et incite au rapprochement des instances consultatives professionnelles qui participent à la conception de ces diplômes (article L.335-6 du Code de l'éducation).

Le décret portant création du BPJEPS et le décret relatif à la VAE introduisent respectivement des dispositions relatives à la participation des professionnels dans la composition des jurys.

Comme le précise l'article 10 du décret portant création du BPJEPS, le jury nommé par le directeur régional est composé à parts égales de formateurs et cadres techniques dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat d'une

part, de professionnels du secteur d'activité à parité employeurs et salariés d'autre part, désignés sur proposition des organisations représentatives, sauf dispositions particulières prévues par l'arrêté de création de la spécialité. Précisons que le président de jury ne fait pas partie de cette parité et s'ajoute à la composition énoncée.

Je vous rappelle que le jury doit être désigné par le directeur régional impérativement avant le début de chaque formation au BPJEPS.

Le décret du 26 avril 2002 relatif à la VAE précise que la demande de validation est soumise au jury constitué et présidé conformément au règlement et aux dispositions régissant le diplôme. En conséquence, rappelons que le texte indique que le jury doit être composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes. Dans le cas du BPJEPS, c'est bien la parité entre formateurs et cadres techniques d'une part, professionnels d'autre part, qui doit être respectée.

La commission du jury chargée d'étudier les dossiers des candidats à la VAE, organisée le cas échéant par le président du jury, doit comprendre des professionnels, en cohérence avec la constitution du jury plénier.

Afin que l'arrêté de composition du jury soit conforme aux dispositions énoncées, vous devrez veiller en particulier à :

- **respecter le principe de représentation à parité des employeurs et des salariés,**
- **solliciter les organisations représentatives d'employeurs et de salariés comme suit :**

1- dans les secteurs possédant un accord collectif, il convient de solliciter les organisations représentatives d'employeurs et de salariés.

Les listes des organisations participant aux réunions des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) sont jointes en annexe de l'instruction N° 02-183 JS du 6 novembre 2002 ; elles sont mises à jour et complétées en annexes de la présente instruction ainsi que les listes des organisations membres des CPNE des entreprises équestres et du golf.

Ces organisations sont reconnues représentatives conformément à l'article L.133-2 du Code du travail. Dans le cadre des négociations de la Convention Collective Nationale du sport, outre les cinq centrales syndicales représentatives (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO), l'UNSA-Sport, la Confédération Nationale des Educateurs Sportifs (CNES), et la Fédération Nationale des Syndicats de Sportifs (FNASS) ont été reconnus représentatives par le ministère des affaires sociales, du travail et de l'emploi en juin 2001.

Afin de permettre aux organisations sus-désignées d'organiser et de planifier la participation des professionnels dans les jurys, il est vivement conseillé de les solliciter, en début d'année, en leur adressant le calendrier des sessions d'examen que vous organisez dans votre région et en leur demandant de désigner des représentants résidant dans la région organisatrice de l'examen.

Pour les CPNE du golf et des entreprises équestres, il vous est conseillé de solliciter leurs présidents respectifs afin qu'ils désignent des représentants en fonction des sessions de jury organisées.

2 - dans les secteurs n'ayant pas d'accord collectif, ou à défaut de désignation par les organisations représentatives, il convient de solliciter les organisations syndicales en lien avec la spécialité visée par le diplôme (cf. liste en annexe de l'instruction citée en référence et liste complémentaire jointe en annexe de la présente note).

L'évolution du sport dans la voie de la professionnalisation conduit à mieux organiser le dialogue social. Plusieurs syndicats « disciplinaires » se sont créés. Certains d'entre eux adhèrent aux organisations représentatives.

3 - en dernier lieu, si les étapes 1 et 2 n'ont pu permettre de compléter les jurys conformément à la représentation des professionnels définie, il convient de désigner des employeurs et des salariés adhérents aux organisations professionnelles au plan local.

En outre, les collectivités locales en leur qualité d'employeurs, en particulier dans les filières territoriales du sport et de l'animation, doivent être prises en compte dans la constitution des jurys. A cet effet, vous pouvez contacter les responsables des services sport, enfance-jeunesse, animation de ces collectivités.

Il convient de souligner que les dispositions relatives à l'équilibre entre représentants des employeurs et des salariés ne sont pas applicables aux professions qui s'exercent principalement sous le statut de travailleur indépendant (article 8 du décret du 18 octobre 2002 pris pour application de l'article 43).

Vous voudrez bien me faire connaître, sous le présent timbre, les difficultés éventuelles que vous rencontrez dans l'application de ces dispositions.

POUR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE ET PAR DELEGATION,
POUR LE MINISTRE DES SPORTS ET PAR DELEGATION,
LE DELEGUE A L'EMPLOI ET AUX FORMATIONS

HERVE SAVY

Organisations d'employeurs participant aux réunions de la convention collective du sport

COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif)

Président : Henri SERANDOUR

Contact : Marie BARSACQ

1 avenue Pierre de Coubertin

75640 PARIS cedex 13

☎ 01.40.78.28.09

Fax : 01.40.78.29.69

Mel : mariebarsacq@cnosf.org

SADCS (Syndicat des Associations de Développement Culturel et Social)

Président : Jeanne POUYES

Contact : Pierre CLOUET (trésorier)

9, rue Trévisé

75009 PARIS

☎ 01.44 85 29 61 (confédération MJCF)

☎ 06 73 47 72 73

Fax : 01 42 29 01 44

Mel : pclouet@mjc-cmjcf.asso.fr

SNEISS (Syndicat National des Exploitants d'Installations et de Services Sportifs)

Président : Hervé HOCQUARD

Contact : Philippe MASSEBEUF

124 rue du vieux pont de Sèvres

92100 Boulogne

☎ 06 85 15 34 01

Mel : massebeuf@wanadoo.fr

SNOGAEC (Syndicat National des Organisations Gestionnaires d'Activités Educatives et Culturelles)

Président : Gérard ALAMARGUY

Secrétaire Général : Henri BORENTIN

BP 604

75960 PARIS CEDEX 20

☎ 01.44.64.00.60

Fax : 01.43.72.00.61

Mel : snogaec@wanadoo.fr

UNODESC (Union Nationale des Organismes de Développement social, Sportif et Culturel)

Président : Alain CORDESSE

Secrétaire général : Robert BARON

3 rue Récamier

75007 PARIS

☎ 01.53.39.94.03

Fax : 01.53.39.94.04

Mel : unodesc@laligue.org

Organisations de salariés participant aux réunions de la convention collective du sport

CFDT

Contact : Jean-François BONNET
18 rue Paul Langevin
38130 ECHIROLLES
☎ 06 76 75 98 91
Fax : 04 76 09 77 51
Mel : bonnetjef@wanadoo.fr

CFE-CGC – INOVA

Président : Patrick SORIN-BROSBT
Contact : Alain MERCIER
59, 63 rue du Rocher
75008 PARIS
☎ 01 55 30 13 37
Fax : 01 55 30 13 38
Mel : inova@cfecgc.fr

CFTC

Contact : Yves BECHU
463, rue de la Vallée
78410 BOUAFLE
☎ 06 12 46 03 54
Mel : bechu.yves@wanadoo.fr

CGT- USPAOC

Contact : Marion PEYRE
14/16 rue des lilas 75019 Paris
☎ 01.42.40.94.02
Fax 01.42.40.74.48
Mel : uspaoc.cgt@wanadoo.fr

CGT-FO

Contact : Yann POYET
2 rue Fléchier 75009 PARIS
☎ 01.45.26.45.44
Fax : 04.78.04.03.25
Mel : up@snepat-fo.com

CNES (confédération nationale des éducateurs sportifs)

Président : Joël DEPOUX
Contact : Philippe BROSSARD
20, rue de Strasbourg
92600 ASNIERES
☎ 06 63 06 44 74
Mel : cnessport@aol.com

FNASS (Fédération nationale des salariés du sport)

Président : Joël TARDY
Secrétaire Général et trésorier : Romuald PALAO
Contact : Franck LECLERC
32 rue Feydeau
75002 PARIS
☎ 01.40.39.91.07
Fax : 01.42.36.22.21
Mel : franck.leclerc11@wanadoo.fr ou f.leclerc2@libertysurf.fr

UNSA-SPORT

Contact : Dominique QUIRION
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet cedex
☎ 01.48.18.88.00
Fax : 01.48.18.88.99
Mel : Dquirion@unsa.org

Organisations d'employeurs participant aux réunions de la convention collective de l'animation**SADCS (Syndicat des Associations de Développement Culturel et Social)**

Président : Jeanne POUYES
Contact : Pierre CLOUET (trésorier)
9, rue Trévisse
75009 PARIS
☎ 01.44 85 29 61(confédération MJCF)
☎ 06 73 47 72 73
Fax : 01 42 29 01 44
Mel : pcloudet@mjc-cmjcf.asso.fr

SNOGAEC (Syndicat National des Organisations Gestionnaires d'Activités Educatives et Culturelles)

Président : Gérard ALAMARGUY
Secrétaire Général : Henri BORENTIN
BP 640
75960 PARIS CEDEX 20
☎ 01.44.64.00.60
Fax : 01.43.72.00.61
Mel : snogaec@wanadoo.fr

UNODESC (Union Nationale des Organismes de Développement social, Sportif et Culturel)

Président : Alain CORDESSE
Secrétaire général : Robert BARON
3 rue Récamier
75007 PARIS
☎ 01.53.39.94.03
Fax : 01.53.39.94.04
Mel : unodesc@laligue.org

Organisations de salariés participant aux réunions de la convention collective de l'animation**CFDT**

Contact : Jean ROGER
47/49 avenue Simon BOLIVAR - 75019 PARIS
☎ 01.56.41.53.82
Fax : 01.42.02.59.74
Mel : jroger@cfdt-ftlac.fr

CFE/CGC

Contact : Isabelle MARIETTE
19 bis rue Gabriel Péri
92300 LEVALLOIS
☎ 01 47 57 85 67
Fax : 01 47 58 02 24
Mel : imariette@ville-levallois.fr

CFTC

Contact : Georges MAGNIN
 Chemin des Fontaines Costebelle
 83400 HYERES
 ☎ : 06 12 48 03 54
 Fax : 04.94.38.82.99
 Mel : gmagnin-cftc@wanadoo.fr

CGT/USPAOC (Union Syndicale des Associations, Organismes et Centres culturels)

Contact : Elisabeth DEVREUX
 14/16 rue des lilas 75013 Paris
 ☎ 01.42.40.94.02
 Fax 01.42.40.74.48
 Mel : uspaoc-cgt@wanadoo.fr

FO-SNEPAT (syndicat national de l'éducation permanente, de l'animation, de l'hébergement et du tourisme)

Contact : Yann POYET
 2 rue Fléchier 75009 PARIS
 ☎ 01.45.26.45.44
 Fax : 04.78.04.03.25
 Mel : up@snepat-fo.com

CR / FFGolf – 05/06/03

Coordonnées des représentants de la branche Golf**CPNEF Golf**

c/o FFGolf
 68 rue Anatole France
 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Secrétariat : Corinne RIEGEL
 Tel : 01.41.49.77.31

Président : Paul LEVY-RUEFF (GPGA) Tel : 06.80.40.19.02
 Vice-Président : Yann POYET (SNEPAT – FO) Tel : 06.74.57.01.03

ORGANISATIONS DE SALARIES

CFTC- SNPG	SNPG c/o Golf National 2 avenue du Golf 78280 GUYANCOURT	Président : Yves BECHU Tel : 01.39.75.40.44 06 82 20 22 61
CFE – CGC – INOVA - GPSG	GPSG c/o Golf de la Nivelles Place William Sharp 64500 CIBOURE	Présidente : Marie Louise AUGER Tel : 05 59 47 18 99 06 09 41 16 57
FGA – CFDT	45/47 avenue Simon Bolivar 75019 PARIS	Représentant CPNEF: Eric SWARTVAGHER Tel : 01 53 38 12 12
FTILAC - CFDT	45/47 avenue Simon Bolivar 75019 PARIS	Représentant CPNEF : Jean François BONNET Tel : 04 76 09 77 51 06 76 75 98 91
SNEPAT – FO	2 rue Fléchier 75009 PARIS	Secrétaire Général : Yann POYET Tel : 01 45 26 45 44 06 74 57 01 03

FNAF - CGT	Fédération Agro-alimentaire et Forestière - CGT 263 rue de Paris Case 428 93514 MONTREUIL CEDEX	Représentant CPNEF : Joël COLPIN
-------------------	--	-------------------------------------

ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

GPGA	c/o FFGolf 68 rue Anatole France 92309 LEVALLOIS-PERRET	Président : Pierre MASSIE Tel : 06 08 16 06 78
SGGC	c/o Golf de Forges les Bains Route du Général Leclerc BP 12 91470 FORGES LES BAINS	Président : Philippe WIBAUX Tel : 01 64 91 48 18 06 87 89 22 09

CPNE – ENTREPRISES EQUESTRES

Président : Olivier LEGOUIS

Secrétaire général : Philippe MOLES

Secrétariat : GHN - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE BEUVRON

ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS

Organisme	Adresse	Tél Fax
GHN	Parc Equestre 41600 LAMOTTE BEUVRON	Tél : 02 54 83 02 02 Fax : 02 54 83 02 03
SNEEP-EE	124, rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE	Tél : 02 54 83 02 02 Fax : 02 54 83 02 03
SNETE	Le Moulin de Vaux 71600 NOCHIZE	Tél : 03 85 88 31 51 Fax : 03 85 24 07 96

ORGANISATIONS DE SALARIES

Organisme	Adresse	Tél Fax
SNCEA – CFE - CGC	73, rue de Clichy 75009 PARIS	Tél : 01 53 20 33 90 Fax : 01 53 20 33 93
CGT - FNAF	263, rue de Paris Case 428 93514 MONTREUIL Cedex	Tél : 01 48 18 83 27 Fax : 01 4 8 51 57 49
FGA - CFDT	47-49, avenue Simon Bolivar	Tél : 01 56 41 50 50

	75950 PARIS Cedex 19	Fax : 01 56 41 50 30
FGTA - FO	7, place Tenaille 75680 PARIS Cedex 14	Tél : 01 40 52 85 10 Fax : 01 40 52 85 12
CFTC - FSCOPA	2, rue Albert Camus 75010 PARIS	Tél : 01 40 18 70 96 Fax : 01 40 18 09 42

SYNDICATS AFFILIES A L'UNSA

ORGANISMES	CONTACT	ADRESSE	TEL & FAX
SNAPLE Syndicat National Autonome des Personnels de la Ligue de l'Enseignement UNSA - section sport	M. ROBIN Francis	2, avenue J. Mermoz 91170 VIRY CHATILLON	Tél. : 06 60 06 93 94 EMail : ffisco@wanadoo.fr
USPAK Union des moniteurs et animateurs Salariés d'action de Pilotage Automobile et du Karting	M. Patrick GAILLARD	3, Chemin du Paradis 83890 LAVANDOUS	Tél. : 04 94 71 23 68 Fax : 06 14 25 08 54 EM : pgaillardpatrick@aol.com
SYMMAPE Syndicat des Métiers du Milieu Aquatiques, Pêche, et Environnement	M. BOZETTI Orlando	Centre de Vacances Le Belvédère 15260 NEUVEGLISE	Tél. : 04 71 23 58 03 EM : truyere@aol.com
SNAGEN-UNSA Syndicat National Autonome du Groupement des Entraîneurs de Natation	M. LEROY Olivier	12, résidence Le pré des Coulons 78810 FEUCHEROLLES	Tél. : 06 79 64 21 81 EM : ol44 @club-internet.fr
SPPS Syndicat Professionnel des Parachutistes Sportifs	M. MORAZZANI Cédric	39 rue Bonnefond 24100 BERGERAC	Tél : 05 53 73 17 39 06 80 66 39 65 EM : cedric.morazzani@wanadoo.fr
SNAPEPGV Syndicat National Autonome des Personnels de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire	Mme JEANNE Claude	25 rue d'Alençon 14100 LISIEUX	Tél : 06 08 02 51 91
SNAMGPL – UNSA Syndicat National Autonome des Moniteurs Guides de Pêche de Loisirs	M. GRAPINET Glen	BP54 84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX	Tél : 06 16 37 27 91
SNAM – syndicat national des accompagnateurs de montagne	M. HERMES Jean Pierre	208 rue de la République 73018 CHAMBERY	Tél : 04 79 70 20 83 04 79 70 20 42 Fax : 04 79 70 20 63
SUMFFCP Syndicat UNSA des Métiers de la Force, Forme et Condition Physique	M. CAYRAC Jany	71 route d'Albi 31200 TOULOUSE	Tél : 05 61 11 75 30
SNUPIS Syndicat National UNSA des Personnels isolés du sport	M. QUIRION Dominique	21 rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET	Tél : 01 48 18 88 27 Fax : 01 48 18 88 91 EM : sport@unsa.org
ANMP Association nationale des Moniteurs de plongée	M. ALTMAN Gérard	Euro 92 Bat F ZI les Trois Moulins Route des Cistes 06600 ANTIBES	Tél/ 04 93 33 22 00 Fax : 04 93 74 32 28 EM : anmp@wanadoo.fr
SNBECKDA Syndicat national des Brevetés d'Etat Canoé-kayak et disciplines associées.	M. RYDIN Philippe	La Chapelle 05600 SAINT CREPIN	Tél : 04 92 45 46 19 Fax : 04 92 45 46 19 EM : philippe.rydin@libertysurf.fr
FNMNS Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport	M. CHRISTIN Jacques	Maison des sports 13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE	Tél : 03 83 18 87 57 Fax : 03 83 18 87 58 EM : fnmns@wanadoo.fr

SNMCF Syndicat national des Moniteurs de Cyclisme Français	M. CAMPREDON Guillaume	Maison de la Montagne 3 rue Raoul Blanchard 38000 GRENOBLE	Tél : 04 76 44 21 92 Fax : 04 76 44 21 92 EM : syndicatmcf@wanadoo.fr
SNUMF Syndicat National Unsa des Métiers de la forme et activités diverses	M. DESAMAISON Didier	21 rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET	Tél : 01 48 18 88 27 Fax : 01 48 18 88 91 EM : sport@unsa.org
SNMSF Syndicat National des Moniteurs de Surf	M. GARRY Eric	30 rue Pétricot 64200 BIARRITZ	Tél : 05 59 41 11 18 Fax : 05 59 26 71 58 EM : garryeric@aol.com
USEAM Unité Syndicale des Enseignants en Arts Martiaux	M. DELBARD Gérard	Chez M. Gilles VENET 36 rue Paul Langevin 89100 PARON	Tél : 03 86 65 05 38 06 08 30 39 95 EM : gilles.venet@wanadoo.fr
SNBET Syndicat National des Brevetés d'Etat de Tennis	M. VAYSSET Alain	194 rue de Méric 34090 MONTPELLIER	Tél : 04 67 79 01 25 06 62 05 12 06 snbet@aol.com
SPEV-UNSA Syndicat Professionnel des éducateurs Voile et Nautisme	M. CLAVE Ghislain	22 rue Georges Sand 22000 SAINT BRIEUC	Tél : 02 96 07 68 77 Fax : 02 96 74 28 69 EM : spev@multimania.com
SNBEEAPT Syndicat National des BEESAPT		Chemin du haut plateau Le haut camp Redon 83140 BRAS	Tél : 04 94 69 97 79 06 14 47 85 48 Fax : 04 94 69 97 79 EM : ke9@libertysurf.fr
SNCTJF Syndicat national des cadres techniques du Judo Français	M. GAILLAT Lionel	595 route de Reverdière 38490 FITILIEU	Tél : 04 76 32 03 77 06 70 65 91 12 EM : Lgailat@aol.com

SYNDICATS AFFILIES A LA FNASS

Contacts : FNASS 32 rue Feydeau 75002 PARIS - tél : 01 40 39 91 07

Organisme	Adresse
Union nationale des footballeurs professionnels	32, rue Feydeau 75002 PARIS
Association générale et syndicat professionnels des jockeys de galop français	43, avenue de St Germain BP 25 78601 MAISONS LAFITTE
PROVALE Union des joueurs de rugby professionnels	Parc Club des 7 deniers 78, Chemin des 7 deniers Bat.2 31200 TOULOUSE
Union nationale des cyclistes professionnels	BP 36 38352 LA TOUR DU PIN
Union nationale des joueurs professionnels de tennis	Stade Roland Garros 2, av ; Gordon Bennett 75016 PARIS
Associations des hockeyeurs français	Le Mouton 38090 BONNEFAMILLE
Syndicat national des basketteurs	2, rue Feydeau 75002 PARIS

SYNDICATS AFFILIES A LA CNES

Contacts : CNES C/O FNEPT 79 rue du Théâtre 75015 PARIS
tél. : 06 63 06 44 74

SNPAM Arts martiaux
FNEPT Tennis
SNBEE Escalade
FNMA Escrime
SNPSC Spéleo-Canyon
FNPPG Patinage
SNEGA Patinage et assimilés
SCB Basket-ball
FNESE Equitation
UNPG Golf
FN-CTPSI Cadres techniques et diplômés INSEP
SESAJ Omnisports Arc jurassien

SYNDICATS DISCIPLINAIRES

**Complément à la liste jointe en annexe de l'instruction n° 02-183JS
du 6 novembre 2002**

UNECATEF
Directeur : Thibaut DAGORNE
60 bis avenue d'Iéna
75783 PARIS CEDEX 16
☎ 01 44 31 73 55
Fax : 01 44 31 75 02
Mel : aefadmin@free.fr

SNER (syndicat national des entraîneurs de rugby)
Président : Alain GAILLARD
Contact : Eric MESNILDREY
SNERT 3, rue de liège
75009 PARIS
☎ 01 55 07 87 43
☎ 01 55 07 87 95
Mel : sner_enr@yahoo.fr